

L'étude sur la vulnérabilité des services AEPHA dans le sous bassin du Mayo Tsanaga, et identification des mesures de résilience

Termes de référence

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Selon les dernières enquêtes de la population (ménages) au Cameroun, le pourcentage de membres du ménage utilisant des sources d'eau améliorées s'élève à 72,9% de la population en 2014, avec un écart important entre les zones urbaines et rurales. Dans les zones urbaines, environ 93% de la population a accès à des sources d'eau contre 54% dans les zones rurales. Ainsi, en dépit des efforts consentis, l'accès à l'eau potable est toujours critique dans certaines régions, principalement le Nord (56,5%), **l'Extrême-Nord (63,7%)**, le Sud-Ouest (66,6%) et l'Est (67,9%). L'accès à une source d'eau potable dépend de la connaissance et de la capacité financière du chef de ménage.

En ce qui concerne l'assainissement, l'accès à des installations améliorées d'assainissement a progressé de 33% en 2006 à 52% en 2014 pour l'ensemble du pays, tandis qu'une tendance régressive est observée dans les zones rurales où, même si l'accès est passé de 15% à 26% entre 2006 et 2011, il a diminué à 23,4% en 2014. La région de l'Extrême-nord qui est la plus sensible se retrouve avec seulement 14,3% de la population qui ont accès à des installations sanitaires améliorées.

La pratique de la défécation en plein air est toujours critique dans l'Extrême-Nord et le Nord, comme les deux régions septentrionales détiennent environ 75% de l'ensemble de la population pratiquant la défécation en plein air.

Le manque ou le mauvais fonctionnement d'infrastructures d'eau et d'assainissement, associé à une mauvaise pratique de l'hygiène causent fréquemment des maladies liées à l'eau telles que la diarrhée, la poliomyélite et le choléra.

La situation des services d'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA) au Cameroun est accentuée par la crise humanitaire résultant des déplacements transfrontaliers de personnes en raison de l'extension du conflit en République centrafricaine (RCA) et l'insurrection de Boko Haram. L'afflux de réfugiés de la République Centrafricaine et du Nigeria représente un énorme défi pour les maigres ressources dans les régions pauvres de l'Extrême-nord et de l'Est. La région de l'Extrême-nord a également été touchée par les inondations, ce qui a conduit à des déplacements internes de population.

Pour aider les pays et les partenaires à analyser plus efficacement la variabilité et les changements climatiques, et investir dans les mesures résilientes et durables d'Approvisionnement en Eau Potable, d'Hygiène et Assainissement (AEPHA), le Global Water Partnership (GWP) et l'UNICEF ont développé un document stratégique pour la résilience (UNICEF et GWP 2014). L'objectif est d'améliorer la réflexion sectorielle autour de la résilience des services d'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement aux impacts des Changements Climatiques (CC), dans le but de se préparer aux situations d'urgence, et en abordant la résilience climatique comme une question transversale englobant les éléments de la réduction des risques de catastrophe (RRC) et l'adaptation au changement climatique.

Pour faciliter la mise en œuvre de ce cadre stratégique de résilience des services d'AEPHA au Cameroun, l'UNICEF Cameroun et le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), ont convenu d'appuyer la mise en œuvre d'actions pilotes de résilience des services d'AEPHA dans la Région du Grand Nord. Le partenaire de mise en œuvre identifié pour réaliser cette activité était le GWP Cameroon, qui a conceptualisé et élaboré un projet intitulé « Amélioration de la Résilience des services WASH dans le sous bassin du Mayo Tsanaga à travers les initiatives pilotes ». Ce projet qui vise à développer des outils pour assurer la pérennité des infrastructures et des services d'AEPHA a été validé pour financement par l'UNICEF en début 2017.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, plusieurs études seront menées. Parmi les études prioritaires se trouve celle portant sur l'évaluation de la vulnérabilité des services AEPHA aux effets du changement climatique, dont les termes de référence sont développés dans le présent document.

2. OBJECTIFS

L'objectif général est de procéder à une évaluation de la vulnérabilité des services AEPHA dans le sous bassin du Mayo Tsanaga et l'identification des mesures de résilience pratiquées par les communautés. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Procéder à l'analyse du fonctionnement des infrastructures d'AEPHA du sous bassin ;
- Evaluer la vulnérabilité de ces infrastructures aux effets des changements climatiques ;

- Identifier les pratiques / mesures de résiliences endogènes des services AEPHA ;
- Analyser la capacité d'adaptation des populations et des communautés dans le sous bassin ;
- Proposer des solutions d'adaptation en vue d'un accès durable aux services AEPHA, peu coûteux, endogènes.

NB : *L'évaluation des vulnérabilités et de l'adaptation sera entreprise avec des méthodologies conventionnelles afin de pouvoir présenter la situation du sous bassin du mayo Tsanaga.*

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de ce travail sont les suivants :

- Une cartographie des infrastructures pérennes d'AEPHA est réalisée dans le sous bassin du Mayo Tsanaga ;
- Les impacts des changements climatiques sur les infrastructures d'AEPHA sont identifiés, et le niveau de vulnérabilité de ces infrastructures à ces aléas climatiques est évalué ;
- Les mesures endogènes de résilience des services d'AEPHA pratiquées par les populations sont identifiées ;
- Les mesures de résilience ou d'adaptation aux changements climatiques requises pour assurer la durabilité des services AEPHA dans le sous bassin de Mayo Tsanaga sont proposés ;
- Un rapport sur l'analyse des risques et l'évaluation de la vulnérabilité des services d'AEPHA est disponible.

NB : *La tâche du consultant consistera à mettre en œuvre les activités susmentionnées à l'effet d'atteindre les résultats escomptés.*

4. ELIGIBILITE ET LANGUE DE TRAVAIL

La participation est ouverte à égalité de chance à toutes personnes physiques ou morales dont bureaux/cabinets de consultation y compris les ONG et Associations exerçant dans le domaine. Les offres peuvent être présentées en anglais ou en français.

5. ELABORATION DU RAPPORT

5.1 Format

Les rapports présentés en français utiliseront la police 'Arial' de taille douze (12). Les tables des matières, listes des tableaux et des figures doivent être insérées automatiquement et les sigles ou abréviations doivent être entièrement définis au premier usage dans les rapports et présentés dans les premières pages du document. Un résumé exécutif qui présente la conduite et les conclusions prioritaires de l'étude doit être présenté au début du rapport.

5.2 Sources

Toutes les données et informations d'intérêt figurant dans le document doivent être référencées. Pour les publications, articles et livres, les références doivent inclure : « Nom de l'Auteur, Année de publication, Titre, etc. » ; et pour les références issues de l'internet : « Nom de l'auteur, titre, nom de la propriété du site, date de consultation du site, et l'adresse web or URL ».

5.3 Rapports à déposer

Le prestataire retenu devra élaborer et transmettre au GWP Cameroun les rapports suivants :

- Une version provisoire du rapport en un exemplaire et en format numérique par email ;
- Une version définitive du rapport en un exemplaire original et une copie par email.

6. SELECTION DES CONSULTANTS

6.1 Qualification et compétence de l'Expert

Le candidat idéal pour conduire ce travail devrait avoir des compétences avérées dans la gestion des ressources naturelles, la fourniture de services AEPHA, et les changements climatiques. Il doit avoir un diplôme dans le domaine de gestion des ressources naturelles ou l'AEPHA d'un niveau d'au moins Bac+5, avec au moins cinq années d'expériences dans le « WASH ». Il doit avoir des expériences d'au moins deux ans dans le « WASH » dans les zones sahéniennes.

En outre, il doit posséder de bonnes connaissances dans les projets de développement dans la région septentrionale du Cameroun. Des compétences et connaissances sur les impacts de la variabilité et les changements climatique sur les ressources en eau sont nécessaires.

Par ailleurs, les qualifications suivantes constituent un atout :

- Avoir une expérience en matière d'approches participatives et de mise en œuvre de programmes et la planification stratégique.
- Expérience de travail et de production de documents en Français et en Anglais
- Expérience en matière de mise en œuvre de programmes AEPHA et de gestion des ressources en eau

Le dossier de candidature sera constitué des pièces suivantes :

- Une offre technique et;
- Une offre financière.

L'offre technique comprendra:

- Références générales du Consultant;
- Les références spécifiques liées aux domaines de l'étude ;
- Compréhension des Termes des références ;
- Présentation de la méthodologie et stratégie pour la réalisation de la mission ;
- Les curriculums Vitae (CV) des experts proposés ;
- Le calendrier des activités (chronogramme de travail).

L'offre financière comprendra les coûts suivants liés à l'exécution de la mission :

- Honoraires;
- Consommables de bureau;

Les frais liés au déplacement, la participation à des ateliers ne sont pas à la charge du consultant.

6.2 Evaluation

L'équipe de consultants sera sélectionnée sur la base du rapport qualité /coût. Les offres à soumettre par le (s) consultant(s) seront évaluées en fonction des critères présentés sur la grille d'évaluation ci-après :

Critères d'évaluation technique

Formulaire d'évaluation technique : Partie 1		Nbre de points max	Entrepreneur				
			A	B	C	D	E
EXPERIENCE + CAPACITES DE L'ENTREPRENEUR							
1.1	Qualification	10					
1.2	Expérience générale en comme consultants	5					
1.3	Expérience dans le domaine d'AEPHA	10					
1.4	Expérience dans le les changements climatiques	5					
TOTAL POINTS PARTIE 1		30					

Formulaire d'évaluation technique: Partie 2		Nbre de points max	Entrepreneur				
			A	B	C	D	E
PLAN DE TRAVAIL							
2.1	Compréhension des termes de référence	15					
2.2	Méthodologie proposée et Chronogramme du travail	15					
2.3	Connaissance du terrain	10					
TOTAL POINTS PARTIE 2		40					

Seules les offres financières des consultants qui auront obtenus une note technique supérieure ou égale à soixante-dix pourcent (70%) seront examinées.

L'évaluation de la proposition financière est guidée par le principe d'optimisation des ressources, et tiendra compte de :

- La cohérence entre la proposition technique et l'offre financière ;
- Le montant proposé dans l'offre (l'offre la moins disante aura le maximum de points, et les suivants seront calculés par référence au premier par la méthode de la règle de trois) ;
- L'enveloppe disponible pour la conduite de l'étude.

Les offres seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations 70% et 30% respectivement.

7. CONDUITE DE L'ETUDE

La structure retenue travaillera en étroite collaboration avec le Chargé de programme qui a la charge de conduire le processus jusqu'à l'élaboration des rapports finaux. Par ailleurs le cabinet retenu travaillera aussi avec le « Taskforce Régionale ». Les étapes majeures pour la conduite de l'étude sont les suivantes :

8. FINANCEMENT DE L'ETUDE

L'étude bénéficie actuellement d'un soutien financier du GWP Cameroon à travers son budget pour le projet UNICEF.

9. DUREE DE L'ETUDE ET MODALITES DE PAIEMENT

La durée du travail est fixée 20 jours fermes dans une période de deux mois. Les modalités de paiement seront définies dans le contrat.

10. DOCUMENTS A METTRE A LA DISPOSITION DU CONSULTANT

En plus des documents éventuels que l'équipe de projet devra acquérir pour la réalisation du travail demandé, la liste non exhaustive des documents ci-dessous énumérées seront mises à sa disposition. Il s'agit de:

- Une étude de référence sur le secteur de l'eau au Cameroun sur quatre thématiques (2009)
- Le rapport national sur l'analyse des risques et évaluation de la vulnérabilité (2011) ;
- Le Plan national d'adaptation au changement climatique (2015) ;
- Documents de stratégie de la croissance et de l'emploi (DSCE) ;

11. DATE ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les institutions ou candidats intéressés devront soumettre leur offre sous pli fermé en **un (1)** original de la proposition technique et **un (1)** original de la proposition financière. Chaque proposition technique doit être placée dans une enveloppe portant clairement la mention « **Proposition technique** », et chaque proposition financière dans une autre enveloppe portant la mention « **Proposition financière** », ces deux enveloppes étant elles-mêmes placées dans une

enveloppe extérieure avec la mention : « **offres pour l'études portant évaluation de la vulnérabilité des services d'AEPHA dans le sous bassin du Mayo Tsanaga** » et portant l'adresse suivante :

Mme la Présidente du GWP Cameroon

s/c Secretariat du GWP CAf, Miniprix Bastos

Yaoundé – Région du Centre

Les offres doivent parvenir au bureau du GWP Cameroun au plus tard **15 jours calendaires après publication de cet appel avant 17H00 heure locale**. Aucune soumission ne sera reçue au-delà de la date et heure limites. Toutes demandes de renseignements seront adressées uniquement par email à l'adresse suivante : elouganoelle@yahoo.fr

12. DISPOSITIONS DIVERS

Le gouvernement du Cameroun, le GWP Cameroun et l'UNICEF Cameroun se réservent le droit de ne pas donner suite à cet avis d'appel d'offres sans préjudice.

La Présidente

Colette BOOTO à NGON